

Choix d'une politique de publication : quelles « bonnes » revues ?

Document validé par le comité de direction du GdR MACS du 2 Mars 2016

Issu des travaux du groupe de travail piloté par Henri Pierreval, composé de Isabelle Fantoni, Yannick Frein, Henri Pierreval, Franck Plestan, André Thomas, Bruno Vallespir

Le GDR MACS a souhaité présenter un guide des bonnes pratiques de publication pour les communautés automatique et productique. Nous donnons dans un premier temps les idées principales mais il est fortement conseillé de lire l'ensemble du document pour comprendre les arguments qui sous-tendent ces idées.

Résumé

Tout d'abord, des listes existent en France dans certains domaines et parfois à l'étranger. Mais vu la complexité d'établir une telle liste et le risque d'une « excellisation » de l'évaluation de la recherche **le Comité de Direction MACS s'est refusé à établir une telle liste et s'est concentré sur un guide de bonnes pratiques.**

Choix des revues.

Identifier les bonnes revues. Les qualités accordées aux très bonnes revues sont connues (crédibilité ; réputation ; gestion du processus de soumission ; sérieux avec lequel elle peut répondre aux auteurs ; éditeurs reconnus et représentatifs ; qualité des articles publiés ; audience, rayonnement). Etablir une échelle de niveau est néanmoins délicat si l'on prend en compte les qualités précédemment énoncées. De nombreuses universités se replient sur une hiérarchie selon leur facteur d'impact, et parfois la nécessité d'appartenir au premier quartile des revues dans un secteur donné. Mais cette utilisation ne fait pas l'unanimité.

Cibler les revues adéquates. Les revues ont des cibles différentes (orientées « objet d'étude », centrées sur une classe de méthodes, applications/théoriques, généralistes, « état de l'art », revues à l'interface académie-industrie). Au-delà du niveau des revues il est bien sûr recommandé de choisir la revue selon ce que l'auteur souhaite valoriser.

Bonnes pratiques ? Même si le terme « bonne pratique » est certainement un peu présomptueux, nous souhaitons faire quelques recommandations.

Information. Tout chercheur doit faire un effort de curiosité relatif aux revues de son domaine. Nul n'est censé ignorer les revues phares de son domaine.

Editeur reconnu, éditeur émergent, sociétés savantes. Publier avec un éditeur renommé évite certaines fausses notes. Cette recommandation s'expose à la critique, puisque qu'elle ne va pas dans le sens de revues ouvertes et/ou autogérées, (ou de bases de données ouvertes). Outre les grands éditeurs, le crédit concernant une revue peut aussi être apporté par des sociétés savantes de grande renommée (IFAC par exemple).

Livres ou actes vs. Revue. Les assimilations de certaines parties d'ouvrages à des revues, parce qu'ils publient des articles, sont fréquents. Toutefois, il s'agit souvent d'un mode de sélection des papiers du même type que les conférences, et même s'il s'agit de conférences intéressantes, l'assimilation à une bonne revue est délicate. Un chapitre de livre reste, quant à lui, évalué différemment d'un article.

Indexation. Si indexation ne signifie plus nécessairement que la revue est de qualité, elle est a priori impérative, notamment dans le Journal of citations report. La présence dans d'autres bases comme Scopus est rassurante mais insuffisante. L'absence du web of science doit

questionner. Elle peut toutefois se justifier si la revue est centrée sur un secteur « de niche », en plein essor, pour lequel il n'existe pas encore de revue présentant les mêmes atouts. Dans un tel cas, il est vivement recommandé d'expliquer le choix de la revue. Signalons que l'indexation de la revue (Web of science) est une condition quasi nécessaire (actuellement explicitement demandée par le CNU) mais pas obligatoirement suffisante.

Mesures de rayonnement - facteur d'impact. Plusieurs mesures de rayonnement existent. Il est clair que le facteur d'impact est de plus en plus utilisé. Une bonne revue devrait avoir un bon facteur d'impact. Toutefois il est indispensable de garder à l'esprit les points suivants.

- un facteur d'impact plus faible est parfois imputable au domaine scientifique concerné ou à l'existence récente de la revue.
- une revue « de niche » aura un FI inférieur à une revue « cœur de métier » relative à un grand domaine scientifique.
- la politique commerciale des éditeurs influe fortement sur le facteur d'impact.
- des revues peu recommandables ont réussi à avoir un facteur d'impact.
- Inversement certaines revues tout à fait respectables, le plus souvent d'audience nationale, n'ont pas de facteur d'impact.

Conférences qui « valent des revues ». Il existe des communautés, notamment des communautés de l'informatique, qui estiment que certaines conférences « valent des revues ». Mais dans les communautés automatique et productique une publication dans une conférence, même reconnue de très grande qualité, n'a pas la même reconnaissance qu'un article dans une bonne revue.

Complémentarité des revues et appréciation dans la globalité. Souvent un chercheur est amené à aborder divers types de problèmes pour aborder son sujet. Il n'est donc pas anormal de trouver dans un dossier des revues avec cibles différentes. Mais si un auteur est amené à publier dans des revues moins communes dans notre domaine, il peut être utile dans un CV d'expliquer et justifier la stratégie de publication.

Les revues à « publication rapide ». Les auteurs souhaitent que leur travail soit publié vite. Pour faire face à ce besoin de publication rapide, deux types de revues existent.

- Les « lettres » gérées par des éditeurs reconnus, ciblant explicitement des papiers courts, afin de donner une réponse rapide. L'évaluateur connaissant cette formule l'intègre pour porter son jugement.
- Les nouvelles revues, issues de maisons d'éditions très récentes, qui prétendent donner une réponse en moins de deux mois par exemple. Il en résulte de sérieux doutes sur la qualité du processus d'évaluation mis en œuvre par ces journaux.

Le caractère accessible vérifiable de l'information. Comme le souligne le CNU, les références aux publications doivent être facilement accessibles à des fins de vérification. Par ailleurs, la mise à disposition des travaux dans des bases de données communautaires est souvent encouragée (Base HAL, voire Research Gate).

La caution des chercheurs confirmés. Beaucoup d'entre nous ont été sollicités ces dernières années par des revues nouvelles pour participer à leur comité éditorial. En acceptant de telles invitations, les collègues concernés cautionnent la multiplication des revues participant ainsi à une certaine forme de confusion. De même la prise de responsabilité dans l'édition de numéros spéciaux de telles revues n'est pas nécessairement une bonne idée lorsque des revues solides existent.

Liste et rang des auteurs. La comptabilisation d'une revue implique qu'elle ait fait l'objet d'un travail significatif. Le nombre d'auteurs et le rang de la personne concernée dans la liste constituent des éléments d'appréciation. Lorsque l'ordre alphabétique est utilisé, il convient de le mentionner.

Conclusion.

La caractérisation des bonnes pratiques se heurtent à des questions très difficiles, mais pour résumer chaque auteur doit pouvoir défendre sa stratégie de publication au regard des différents éléments résumés ci-dessus et détaillés dans le document complet.

Choix d'une politique de publication : quelles « bonnes » revues ?

1. Introduction

La nécessité de réfléchir aux bonnes pratiques en matière de publication a été relevée il y a un bon nombre d'années maintenant, et les réponses données varient selon les disciplines et les pays.

Le GDR MACS a souhaité amorcer une réflexion, qui serait pertinente pour l'automatique et la productique. Il vise à apporter un éclairage sur les principaux éléments qui concourent à choisir les revues scientifiques dans lesquelles il est pertinent de publier.

Des réflexions ont déjà été entamées dans certaines disciplines (robotique, et gestion des entreprises par exemple). La question de l'évaluation des choix en matière de publications est en effet épineuse car elle se heurte à l'absence de consensus sur les évolutions souhaitables en matière de diffusion des résultats et sur notre capacité à composer avec l'intérêt collectif d'une communauté et l'intérêt individuel des chercheurs concernés. En conséquence, dans un tel contexte, les recommandations données dans ce document le sont avec précautions et réserves. Elles peuvent donc ne pas être partagées par tous.

Le document est organisé de la façon suivante. Dans un premier temps, nous nous interrogeons sur la pertinence d'une classification des revues, avec une ou plusieurs listes par exemple (excellentes, bonnes, à éviter). Nous nous intéressons ensuite aux qualités et aux critères qui sont recherchés dans les bonnes revues, afin de pouvoir guider et justifier des choix. Sur cette base, nous mettons en évidence, avec encore une fois prudence, quelques « bonnes pratiques », que nous espérons suffisamment consensuelles pour être partagées. Nous concluons en mettant en évidence des points clefs qui doivent faire l'objet d'un débat plus large, afin d'apporter un meilleur éclairage sur les pratiques à encourager.

2. Faut-il une liste de revues ?

Des listes existent en France dans certains domaines (robotique, gestion, médecine) et parfois à l'étranger. Il en ressort des points de vue divergents. Une telle liste apparaît pour certains, comme un document de consensus, auquel chacun peut se référer, afin de mieux éclairer les choix des chercheurs s'agissant de leur politique de publication. Toutefois, les problèmes engendrés par les listes sont nombreux. Citons par exemple la difficulté d'avoir une liste exhaustive, de définir quand une revue est dans ou hors d'un domaine, de déterminer la frontière entre rang A et B, d'avoir des indicateurs statistiques véritablement pertinents, de prendre en compte des revues de qualité émergentes, etc. Par ailleurs la question d'une « excellisation » de l'évaluation de la recherche s'avère inquiéter de nombreux collègues. D'autre part, il est raisonnable de considérer qu'un chercheur performant ne peut ignorer les revues phares de sa discipline.

Compte tenu de ces écueils, il est sans doute préférable de préserver une évaluation basée sur la présence d'évaluateurs possédant une expertise large pour replacer les documents évalués dans leur contexte et déterminer ou non s'ils sont globalement pertinents (c'est aujourd'hui le cas au CNU et HCERES).

3. Les vertus recherchées dans les revues

Les qualités accordées aux très bonnes revues sont connues et semblent généralement faire consensus. On retrouve plusieurs des critères mentionnés ci-dessous dans les documents existants abordant la question de la qualité des revues.

3.1 Crédibilité

Il s'agit ici du niveau de confiance que l'on est en droit d'attendre de la part d'une revue :

- son honnêteté, son pilotage selon des objectifs scientifiques et non commerciaux, (éviter des revues destinées à crédibiliser des conférences commerciales, etc.)
- son éthique (indépendance, traitement équitable des travaux, chartes, vérification et gestion du plagiat, véritable ouverture du comité scientifique, absence de pression sur les citations, etc.)
- sa capacité à gérer convenablement le processus de soumission, à identifier les bons « reviewers » et à en mobiliser le nombre adéquat, et avoir un nombre de « rounds » suffisant. Ceci impose une organisation, rodée et efficace
- l'aide qu'elle peut fournir aux auteurs, aux « reviewers », le sérieux avec lequel elle peut répondre aux auteurs et gérer l'interaction
- Sa capacité à mobiliser des éditeurs possédant une bonne reconnaissance de la part de la communauté internationale du domaine et offrant une bonne représentativité,

3.2 Réputation

La démonstration qu'a pu faire une revue au cours des années de son bon fonctionnement et de la qualité des articles publiés. Avant l'apparition des facteurs d'impact, des listes établies nationalement ou internationalement ont été réalisées sur ce critère, de façon plus subjective.

3.3 Audience

Les publications doivent être facilement accessibles à des coûts réduits. Ce critère pose la question fondamentale des revues « ouvertes » accessibles à tous, avec en contrepartie un coût pour les auteurs, ou bien une gestion plus difficile en l'absence de prise en main par des salariés de maisons d'édition internationales.

3.4 Rayonnement, envergure

Une bonne revue doit être lue par un large public international, intéresser de nombreux lecteurs et les meilleurs spécialistes. Les meilleurs travaux doivent y avoir été publiés.

3.5 Vecteurs de communication et de vérification des résultats

Les moyens actuels permettent d'aller au-delà d'un simple texte à lire. Des figures peuvent être consultables en 3D, des modèles exécutables par le lecteur, des vidéos utilisées en complément, etc.

3.6 Adéquations à la cible thématique souhaitée

La politique de publication s'exprime souvent par une complémentarité naturelle des revues qui ont des cibles différentes. Ainsi les attentes en matière de publication peuvent se décliner différemment selon ce que l'on souhaite valoriser.

- Revues « objet d'étude »

Elles sont centrées sur des problématiques relatives aux objets de l'étude : robots, systèmes de production, de transport, systèmes linéaires, etc. (International Journal of Production research, IEEE transactions on Biomedical Engineering, etc.). On attend donc une audience de spécialistes des systèmes considérés qui connaissent les théories associées à ces objets d'étude.

- Revues centrées sur une classe de méthodes

Un travail scientifique associant souvent un objet et des méthodologies avancées ou des disciplines connexes, les contributions relatives aux méthodologies scientifiques spécifiques peuvent être publiées dans des revues spécialisées, par exemple en optimisation (European Journal of Operational Research) en intelligence artificielle (Engineering Applications of Artificial Intelligence), en simulation (Simulation Modelling Practice and Theory) en systèmes hybrides (Nonlinear Analysis : Hybrid Systems). Publier dans de telles revues permet de crédibiliser un travail également au regard d'un public de spécialistes de la maîtrise des méthodes ou des outils concernés.

- Revues centrées applications / revues théoriques

Dans leur politique éditoriale, certaines revues souhaitent que les résultats scientifiques diffusés soient accessibles aux futurs utilisateurs de ces résultats, et donc que le contenu exprime un potentiel applicatif suffisamment clair (étude de cas, méthodologies de mise en œuvre, etc.). Elles contribuent ainsi à attester qu'un résultat scientifique a un intérêt applicatif (Control Engineering Practice, production planning and control, IEEE Transactions on Control Systems Technology, ...). D'autres revues, au contraire, visent à faire émerger des principes théoriques plus fondamentaux (Mathematics of Operational Research, Automatica, IEEE Transactions on Automatic Control ,...), permettant d'asseoir une dimension théorique.

- Revues plus généralistes

Il s'agit de revues à spectre large de nature à intéresser un public varié (IEEE Trans. on SMC, International Journal of Systems Science, etc.)

- Revues « état de l'art »

Capables de valoriser un travail d'analyse intense de la littérature et d'accélérer la prise de connaissance des résultats relatifs à un type de problème donné (Annual Reviews in Control, Surveys in Operations Research and Management Science). Les articles dans de telles revues demandent une somme de travail considérable et une capacité d'analyse et de prospective d'excellent niveau.

- Revues à l'interface académie-industrie

Intégrant à la fois les codes des revues scientifiques et des revues professionnelles, elles favorisent la dissémination d'approches plus scientifiques à des professionnels du domaine (Revue de l'Electricité et de l'Electronique, Revue de Gestion Industrielle, Simulation News Europe). En revanche il est généralement admis que leur niveau et leur impact scientifiques sont moindre. Ce sont des revues qui favorisent la dissémination des résultats de la recherche.

4. Niveau des revues

Etablir une échelle de niveau entre les revues est délicat si l'on prend en compte les qualités précédemment énoncées parfois difficilement mesurables, qu'il s'agirait d'agréger en un seul facteur. C'est la raison pour laquelle les classifications existantes sont construites soient de façon experte, et complétées avec des mesures comme le facteur d'impact (Robotique) soit avec des analyses statistiques multidimensionnelles plus sophistiquées (Collège Scientifique réuni par la Fédération Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises). Elles font implicitement l'hypothèse que les éléments fondamentaux à intégrer dans l'analyse sont accessibles.

De nombreuses universités se replient donc sur une hiérarchie des revues selon leur facteur d'impact, et expriment parfois la nécessité d'appartenir au premier quartile du rang des revues dans un secteur donné pour recevoir le qualificatif de « bonne revue ». Mais cette utilisation ne fait pas l'unanimité, comme le relève le haut comité de santé qui cite l'Académie des Sciences, dans son rapport publié le 17 janvier 2011 et intitulé « Du bon usage de la bibliométrie pour l'évaluation individuelle des chercheurs ». Il met en garde sur l'utilisation des indicateurs bibliométriques quantitatifs, tel le facteur d'impact (FI), censés être plus objectif que les pairs, pour l'évaluation individuelle des chercheurs : « Il est très regrettable que le FI soit devenu la mesure de la qualité des revues, au point que nombre de chercheurs sont amenés à considérer le FI du journal dans lequel ils publient leurs articles comme la mesure de la qualité de leur travail. La quasi-totalité des membres du groupe de travail ainsi que les experts étrangers consultés se sont montrés d'accord pour dire qu'il ne fallait pas intégrer le FI des revues, dans lesquelles les articles sont publiés, dans l'évaluation de la production scientifique d'un chercheur, à l'exception peut-être des très jeunes chercheurs pour lesquels le nombre de citations n'est pas encore utilisable. »

5. Bonnes pratiques ?

Compte tenu de ces éléments que pouvons-nous mettre en évidence qui puisse être suffisamment acceptable par les évaluateurs et admis par les chercheurs ?

Le terme « bonne pratique » est certainement un peu présomptueux. En tout cas énumérer des bonnes pratiques est nécessairement un exercice subjectif et implique des prises de position liées à la vision que chacun possède de ce que devrait être la diffusion de la science. Si l'on veut être totalement consensuel les recommandations qui peuvent être données sont nécessairement limitées.

5.1 Information

Tout chercheur doit faire un effort de curiosité relatif aux revues de son domaine. « Nul n'est censé ignorer la loi » et « nul n'est censé ignorer les revues phares de son domaine ». Les formations doctorales peuvent peut-être constituer des vecteurs propices à la diffusion d'informations importantes pour les jeunes chercheurs. Le positionnement et le retour des instances d'évaluation est également essentiel (le GDR MACS organise régulièrement des exposés présentant les retours d'instances d'évaluation, assorties de recommandations)

5.2 Editeur reconnu vs. éditeur émergent, sociétés savantes

Dans l'état actuel des choses, publier avec un éditeur renommé et reconnu évite certaines fausses notes manifestes, notamment en termes de reconnaissance du travail. Les éditeurs renommés (comme Elsevier, Kluwer, IEEE, Taylor et Francis, Springer) ont en effet des atouts reconnus en matière de crédibilité, de réputation, de rayonnement, d'envergure et entretiennent une réflexion sur l'évolution du format des publications.

Cette recommandation s'expose nécessairement à la critique d'une partie de la communauté, puisque qu'elle ne va pas dans le sens de revues ouvertes et/ou autogérées, (ou de bases de données ouvertes, type Hal), qui ont une accessibilité bien supérieure et devraient avoir théoriquement une audience plus forte. Toutefois, au jour d'aujourd'hui, cet accroissement d'audience ne semble pas encore très perceptible. Les grands éditeurs ont maintenant créés des revues ouvertes mais qui malheureusement restent dans un cadre commercial. La façon dont les communautés scientifiques vont s'approprier ses supports de publication est à suivre avec attention.

Outre les grands éditeurs, le crédit concernant une revue peut aussi être apporté par des sociétés savantes ayant une grande renommée (c'est le cas d'IFAC par exemple).

5.3 Livres ou actes vs. revue

Les assimilations de certaines parties d'ouvrages à des revues, parce qu'ils publient des articles, sont fréquents (« Lecture Note » Series par exemple). Toutefois, il s'agit souvent d'un mode de sélection des papiers du même type que les conférences. Et même si souvent il s'agit de conférences intéressantes, l'assimilation à une bonne revue est

délicate au regard des critères évoqués précédemment. Un chapitre de livre reste, quant à lui, évalué différemment d'un article. Les objectifs recherchés sont différents.

5.4 Indexation

Si indexation ne signifie plus nécessairement que la revue est de qualité, elle est impérative, notamment dans le Journal of citations report. La présence dans Scopus est rassurante mais insuffisante. L'absence du web of science doit questionner (si l'indexation JCR n'est pas une panacée, on peut constater qu'elle est exigée dans de nombreux pays. C'est une base qui semble admise par la plupart des évaluateurs). Elle peut toutefois se justifier si la revue est centrée sur un secteur « de niche », en plein essor, pour lequel il n'existe pas encore de revue présentant les mêmes atouts (la science évolue, les thèmes des revues aussi). Dans un tel cas, il est vivement recommandé d'expliquer le choix de la revue, et ici encore, un éditeur reconnu est rassurant.

L'indexation de la revue (Web of science) est une condition quasi nécessaire (demandée explicitement par le CNU) mais pas obligatoirement suffisante.

5.5 Mesures de rayonnement - facteur d'impact

Plusieurs mesures de rayonnement existent. Il est clair que le facteur d'impact est de plus en plus utilisé. Les facteurs d'impact sont actualisés tous les ans et généralement disponibles en juin de l'année suivante sous la forme d'un recueil intitulé "Journal Citation Reports" que commercialise Thomson Reuters/ISI. Il s'agit d'une donnée intéressante et qui doit être considérée. Une bonne revue devrait avoir un bon facteur d'impact. Toutefois il est indispensable de garder à l'esprit les points suivants :

- S'il est généralement difficile d'affirmer qu'une revue avec un fort facteur d'impact n'est pas une bonne revue, un facteur d'impact plus faible est parfois imputable au domaine scientifique concerné (niche) ou à l'existence récente de la revue (dans un secteur où il n'y en a pas de concurrente renommée).
- Deux revues ne peuvent être comparées par leur facteur d'impact. Une revue « de niche » aura nécessairement un FI bien inférieur à une revue « cœur de métier » relative à un grand domaine scientifique (mécanique, physique, etc.). Or, la première peut publier des articles de très grande valeur et précurseurs. Seules des revues très similaires, avec une ancienneté suffisante sont comparables. Notons également que la politique commerciale des éditeurs influe fortement sur le facteur d'impact. Par exemple en fournissant un accès moins coûteux à science direct, Elsevier a accru les citations de ces revues par rapport à Taylor et Francis dont la politique commerciale est plus dure.
- Notons qu'aujourd'hui, des revues historiquement considérées comme peu recommandables ont réussi à avoir un facteur d'impact. En conséquence, il ne garantit plus la qualité, ce qui impose de ne pas se reposer sur ce seul critère.
- Certaines revues tout à fait respectables (Journal of Decision Systems) n'ont pas

de facteur d'impact. Elles ont pourtant un rôle reconnu dans la diffusion des travaux scientifiques.

5.6 Conférences qui « valent des revues »

Il existe des communautés, notamment certaines communautés de l'informatique, qui estiment que certaines conférences « valent des revues » et méritent donc d'être comptabilisées comme telles. Les arguments employés reposent sur le taux de sélection, qui est fort, et parfois sur le thème de la conférence, qui est très pointu. Toutefois : dans une revue les rapporteurs sont choisis parmi les meilleurs spécialistes de la planète (liste on ne peut plus ouverte). Dans une conférence les papiers sont généralement évalués par le comité scientifique (liste beaucoup plus restreinte). Dans une conférence la taille des papiers est beaucoup plus limitée que dans une revue. Dans ces conditions l'état de l'art l'explication de l'approche, des expérimentations, et la bibliographie sont nécessairement impactés.

Lorsque l'on soumet à une revue, le nombre de « rounds » et de versions révisées n'est pas limité. Dans le cadre d'une conférence, une telle interaction est nécessairement plus limitée.

En conséquence, sans vouloir négliger la grande importance et la grande notoriété de certaines conférences, la publication dans une bonne revue évite de dépendre du point de vue de l'évaluateur et notamment de son origine disciplinaire (informatique, automatique,...) dans ce débat sans consensus. Dans les communautés automatique et productique une publication dans une conférence, même reconnue de très grande qualité, n'a pas la même reconnaissance qu'un article dans une bonne revue. Si les résultats sont de haut niveau, ils peuvent trouver une place dans une bonne revue, qui sera comptabilisée avec une meilleure certitude.

5.7 Complémentarité des revues et appréciation dans la globalité

Souvent un chercheur est amené à aborder divers types de problèmes pour aborder son sujet. Parfois les écueils rencontrés nécessitent de s'interroger au plan théorique, parfois il est nécessaire d'étudier des méthodologies, parfois d'expérimenter sur les systèmes dans le cadre d'applications innovantes. Il n'est donc pas anormal de trouver dans un dossier des revues avec cibles différentes, dans la mesure où les choix réalisés répondent à une logique pertinente. Si un auteur est amené à publier dans des revues moins communes dans notre domaine, il est certainement utile d'expliquer et justifier la stratégie de publication, de sorte que l'évaluateur puisse comprendre la pertinence des choix effectués dans leur ensemble. Le choix des revues doit se faire en fonction de ce que l'on veut souligner en termes de contribution scientifique.

Notons qu'il est difficile de justifier le choix d'une revue « exotique » pour un travail dont l'auteur estime qu'il a apporté une contribution significative en matière de recherche dans un domaine où il existe des revues reconnues bien identifiées. Ceci sera inmanquablement perçu comme une recherche d'un processus de sélection plus indulgent.

5.8 Les revues à « publication rapide »

Il est naturel que les auteurs souhaitent que leur travail soit publié vite (processus de qualification, candidature pour des postes ou des promotions, etc.). Pour faire face à ce besoin de publication rapide, deux types de revues existent.

- Les « lettres » (Operations Research Letters, etc.), gérées par des éditeurs reconnus, ciblent explicitement des papiers courts, moins développés, afin de donner une réponse rapide. L'évaluateur connaissant cette formule l'intègre pour porter son jugement.
- Les nouvelles revues, issues de maison d'éditions très récentes, qui prétendent donner une réponse sur la publication d'un article standard en moins de deux mois par exemple. Sachant qu'un processus de soumission prend un temps minimum, ce processus ne peut, en moyenne, être aussi court. Il en résulte de sérieux doutes sur la qualité du processus d'évaluation mis en œuvre par ces journaux à réponse rapide.

5.9 Le caractère accessible vérifiable de l'information

Comme le souligne les CNU, les références aux publications doivent être facilement accessibles à des fins de vérification. Par ailleurs, la mise à disposition des travaux dans des bases de données communautaires est souvent encouragée (Base HAL, voire Research Gate).

5.10 La caution des chercheurs confirmés

Beaucoup d'entre nous ont été largement sollicités ces dernières années par des revues nouvelles, parfois bien peu crédibles, d'éditeurs émergents, pour participer à leur comité éditorial, voire pour prendre une responsabilité d'éditeur en chef. En acceptant de telles invitations, les collègues concernés cautionnent la multiplication des revues participant ainsi à une certaine forme de confusion (certaines de ces revues portent d'ailleurs des titres très similaires à des revues existantes ayant une réputation bien établie). De même la prise de responsabilité dans l'édition de numéros spéciaux de telles revues n'est pas nécessairement une bonne idée lorsque des revues solides existent.

Les recommandations relatives aux compléments d'information (facteurs d'impact et éditeurs notamment) valent donc également pour les chercheurs confirmés cherchant à faire reconnaître leur rayonnement. La capacité de discernement de leur positionnement est une des composantes du rayonnement.

5.11 Liste et rang des auteurs

La comptabilisation d'une revue implique implicitement qu'elle ait fait l'objet d'un travail significatif. A l'échelle d'une liste de publication, le nombre d'auteurs et le rang de la personne concernée dans la liste constituent des éléments d'appréciation. Lorsque l'ordre alphabétique est utilisé, il convient de le mentionner.

6 Conclusion

Ces bonnes pratiques se heurtent fortement à des questions très difficiles car idéologiques, non consensuelles. Quelle place pour les revues ouvertes, accessibles à tous, rapidement ? La diffusion scientifique a-t-elle vocation à être dans les mains de grands éditeurs connus qui imposent leurs positions ou dans celles d'organismes scientifiques non commerciaux, qui disposent de moyens limités ?

Le débat doit se poursuivre dans plusieurs directions et en forte collaboration avec les instances chargées d'évaluer les travaux.

7 Références

Académie des Sciences (2011). Du bon usage de la bibliométrie dans l'évaluation individuelle des chercheurs. Rapport.

<http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/avis170111.pdf>

Chabrol M., Botta-Genoulaz V., Grabot B., Trentesaux D. (2008), Guide des publications, Sciences et Techniques de la Production, GDR MACS.

Commission d'évaluation de l'INRIA (2007), "Que mesurent les indicateurs bibliométriques ?"

<http://www.inria.fr/content/download/6425/58287/version/4/file/indicateurv08.pdf>

Collège scientifique réuni par la FNEGE (2016), Classement des revues,

<http://www.fnege.org/publications/classement-des-revus>.

DISTinfo, (2015), « Résultats 2014 des grands éditeurs scientifiques : une croissance satisfaisante, des profits record. Un terrain favorable à de nouvelles concentrations ? », Mars.

<http://www.cnrs.fr/dist/zoutils/documents/Distinfo2/Distinf14.pdf>

GDR ISIS, liste de revues, <http://www.gdr-isis.fr/les-revues.html>

GDR Robotique (2008), Stratégie de publication et évaluation des chercheurs.

Haute autorité de santé (2013), Bonnes pratiques et critères de qualité des revues et journaux de la presse médicale française.

http://www.hassante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/201306/bonnes_pratiques_et_criteres_de_qualite_des_revues_et_journaux_de_la_presse_medicale_francaise.pdf